

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique

Déclaration du groupe Agriculture

L'immense espace maritime français est un atout économique, social, environnemental et géopolitique majeur pour notre pays. Il mérite une stratégie nationale ambitieuse et des acteurs résolus à s'y engager sur la durée, notamment sur les aspects environnementaux, sujet de cet avis.

Nous partageons ce constat et la majorité des préconisations de cet avis.

Le groupe regrette toutefois la responsabilité que l'on fait porter presque exclusivement par le secteur agricole sur l'état écologique des écosystèmes maritimes. Une fois de plus, l'agriculture se retrouve au banc des accusés.

Le groupe avait proposé un amendement qui visait à nuancer la rédaction et à rappeler que toutes les activités humaines ont chacune leur part de responsabilité dans l'état de l'environnement des espaces littoraux. Cet amendement a été rejeté par l'assemblée.

Le groupe estime qu'il n'a pas été convenablement associé à l'élaboration de cet avis et a décidé de ne pas participer au vote.

Le groupe n'a pas pris part au vote.